



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 28021

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les projections démographiques à l'horizon 2010. Il lui demande le résultat de ces projections pour le primaire, le secondaire et le supérieur.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie réalise chaque année des projections à court terme (2 ans) et des projections à moyen-long terme (5 et 10 ans) concernant le nombre d'élèves et d'étudiants. Ces exercices, dont les résultats détaillés à l'horizon 2007 vont paraître prochainement dans un numéro spécial de la revue Education et Formations, s'appuient sur les projections de population totale par âge effectuées par l'INSEE. Elles sont fondées sur les dénombrements annuels des élèves et étudiants et sur certaines hypothèses de comportement. Il s'agit d'hypothèses concernant par exemple l'évolution de la scolarisation à deux ans ou des poursuites d'études après un BEP pour l'enseignement secondaire ou du taux d'accès en deuxième cycle pour l'enseignement supérieur. Les résultats obtenus dépendent de façon sensible des hypothèses retenues, de sorte que les exercices de projection à long terme sont limités à une période de dix ans à partir des données définitives du dernier constat, soit à l'année scolaire 2007-2008 pour les projections issues des données définitives recueillies jusqu'à l'année 1997-1998. En ce qui concerne l'enseignement primaire, l'évolution au cours de la prochaine décennie des effectifs est d'abord dépendante de l'évolution démographique et notamment des naissances à venir, dont on peut penser qu'elles oscilleront autour de 720 000 par an d'ici à 2007. Elle dépend aussi de l'évolution de la scolarisation des enfants âgés de deux ans (et donc de la relation entre demande sociale et capacité d'accueil) et de la poursuite du recul des retards scolaires. L'enseignement préélémentaire, qui a perdu plus de 115 000 élèves en dix ans entre 1987 et 1997, devrait voir ses effectifs se redresser de 35 000 au cours de la période 1998-2000 à cause de la courte reprise des naissances de 1995 et 1996. Une tendance à la baisse est à prévoir ensuite. Globalement, sur la période des dix ans à venir, sur la base des hypothèses de natalité retenues, la hausse serait de l'ordre de 11 000 élèves. En élémentaire, les effets conjoints de la baisse démographique et de la réduction, même ralentie, des retards scolaires aboutissent à une diminution d'environ 222 000 élèves. Plus de 90 % de cette évolution s'explique par le seul facteur démographique. L'intégration des enfants de l'enseignement spécial à des classes ordinaires, du CP au CM2, atténue un peu la baisse des effectifs d'élémentaire. On prévoit en effet une réduction de 9 000 du nombre d'élèves de l'enseignement spécial au cours des dix prochaines années. Les hypothèses retenues conduisent à une diminution des effectifs de l'ensemble du premier degré, public et privé, de l'ordre de 220 000 élèves (soit - 3,4 % par rapport à 1997). La quasi-totalité de cette baisse porte sur la période 1998-2003 et une stabilité apparaît sur la fin de la période. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les effectifs sont sensibles à la taille des générations et, dans une moindre mesure, à la politique éducative en fonction de l'évolution des différents taux de passage ou de redoublement. Sur l'ensemble des établissements du second degré dépendant du ministère de l'éducation nationale, non compris les sections d'apprentissage et les classes de l'enseignement supérieur des lycées, les effectifs devraient diminuer de 176 000 élèves d'ici à la rentrée 2002

pour s'établir à 5 333 000, soit une baisse de 3,2 %. A l'horizon 2007, la baisse s'accélérait, entraînant une perte de 217 000 élèves de 2002 à 2007, soit - 4,1 %. Sur la base des hypothèses retenues, les effectifs du premier cycle continuent de diminuer : - 61 000 entre 1997 et 2002, - 171 000 entre les rentrées de l'an 2002 et 2007, ce qui représente près de 60 % de la baisse des effectifs du second degré. Les générations nées en 1981 et 1982 (d'environ 800 000 individus chacune), qui sont plus importantes que les suivantes, quittent le premier cycle en 1996 et 1998. A partir de 1983 la taille des générations amorce une faible reprise jusqu'à la génération née en 1986. Cependant les effectifs sur l'ensemble de cette décennie devraient diminuer puisque, à partir de 1986, la taille des générations diminue pour descendre au-dessous de 700 000 pour celle née en 1994. Les effectifs des SEGPA devraient progresser jusqu'à la rentrée 2000, puis amorcer une décrue les années suivantes. Ceux du second cycle professionnel, stables en 1998, diminueraient à partir de 1999 sous l'effet des générations creuses qui commencent à quitter le collège. On obtient une baisse de 32 000 élèves (soit - 4,5 %) entre 1997 et 2002 puis de 12 000 (soit - 1,8 %) pour l'ensemble des cinq années suivantes. De la seconde à la terminale, on devrait assister, dans la poursuite du mouvement amorcé en 1998, à une baisse continue des effectifs en lycée général et technologique. Entre 1997 et 2002, on compterait 84 000 élèves de moins. La période suivante de cinq ans verrait les effectifs diminuer plus lentement avec - 29 000 élèves. Cette évolution s'explique en grande partie par une baisse des flux d'entrée dans ce cycle. Suivant le scénario tendanciel retenu, en tenant compte de l'ensemble des établissements (en particulier de ceux sous tutelle du ministère de l'agriculture), c'est 67,3 % d'une classe d'âge qui accéderaient au niveau du baccalauréat en 2007. En se limitant aux établissements sous tutelle de l'éducation nationale, 52,3 % d'une génération devraient accéder en terminale générale ou technologique et 9,7 % en terminale professionnelle. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, après une longue période de croissance, le nombre d'étudiants a commencé à diminuer à partir de la rentrée 1996. Les projections à l'horizon 2007 concernent les effectifs d'étudiants inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur : université, instituts universitaires de technologie (IUT), sections de techniciens supérieurs (STS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui accueillent plus de huit étudiants sur dix. Elles reprennent les projections de court terme publiées en juillet 1998 dans la note d'information n° 98-20 pour les rentrées 1998 et 1999, et les prolongent jusqu'à la rentrée 2007. Après une progression modérée en 1998 et 1999, une réduction progressive du nombre des bacheliers est attendue entre 2000 et 2003 en raison du recul démographique. Les effectifs de bacheliers devraient se stabiliser en fin de période. Sur le long terme, l'arrivée d'un contingent moins nombreux de bacheliers devraient se stabiliser en fin de période. Sur le long terme, l'arrivée d'un contingent moins nombreux de bacheliers généraux et technologiques pourrait s'accompagner non seulement d'une tendance à l'abaissement des flux d'entrée dans l'enseignement supérieur, mais aussi, probablement, d'une plus forte orientation de ces jeunes vers les filières sélectives (IUT, STS et CPGE) au détriment de l'université. Les effectifs des principales filières de l'enseignement supérieur devraient régresser au cours des dix prochaines années, passant de 1,8 à 1,7 million entre 1997 et 2007. Il s'agit d'un retournement de tendance puisque, au cours de la dernière décennie, ces mêmes effectifs avaient progressé de 4,5 % l'an. Les effectifs du premier cycle universitaire devraient suivre, avec un léger décalage, la même évolution que les flux d'entrée, ce mouvement se propageant ensuite en vagues successives sur les deuxième et troisième cycles. Entre 1997 et 2007, les effectifs du deuxième cycle devraient se réduire de 40 000 dans l'hypothèse d'une stabilité du taux d'accès en deuxième cycle dans les disciplines générales ou de 15 000 dans le cas où l'on anticipe une hausse continue de ce taux. Sur la même période, le nombre d'inscrits en troisième cycle diminuerait plus modérément de 5 à 10 000. Au total, les effectifs universitaires devraient décroître tout au long de la période et s'établiraient à environ 1,23 million (ou 1,26 million, selon l'hypothèse retenue) en 2007 contre 1,33 million à la rentrée 1997. Toutes les disciplines devraient être concernées, les lettres et sciences humaines et le droit subissant sans doute le repli le plus marqué, suivis des sciences économiques et de la filière administrative, économique et sociale (AES). Les disciplines scientifiques pourraient être moins touchées, en raison d'une probable croissance de leurs effectifs en début de période. Les filières sélectives pourraient toutefois mieux résister. Leurs effectifs devraient passer par un maximum en l'an 2000 puis se réduire jusqu'à la rentrée 2004, avant une timide reprise qui pourrait se poursuivre jusqu'en 2007 : le développement des IUT se poursuivrait de façon modérée, de 113 000 étudiants en 1997 à 119 000 en l'an 2000, et ne reprendrait qu'en 2005, après quatre années de repli, pour ensuite se stabiliser à 116 000 à l'horizon 2007 ; les effectifs des STS connaîtraient des variations analogues au cours de la période : avec 242 000 étudiants, ils retrouveraient en 2007 un niveau voisin de celui de 1998, après être passés par un maximum proche de 250 000 en l'an 2000 ; la progression des effectifs des CPGE devrait être un

peu plus modérée, ceux-ci dépassant les 81 000 en l'an 2000 pour retomber à environ 79 000 en 2003, niveau auquel ils devraient se stabiliser jusqu'à l'horizon 2007.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28021

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1984

Réponse publiée le : 27 septembre 1999, page 5610